



1 - Se laver les mains



2 - Passer les élastiques derrière les oreilles



3 - Déplier pour couvrir le nez, la bouche et le menton



4 - Ajuster la barette nasale et le masque de façon à recouvrir le nez la bouche et le menton

NOTICE D'UTILISATION DES MASQUES « GRAND PUBLIC » LAVABLES RUKO +
MASQUES UNS 1 : filtration > à 90% et respirabilité > 96 L.m2.S-1 - NORME AFNOR SPEC S76-001 / 2020
Révisée suite à la note d'information interministérielle du 29/03/2020 mise à jour le 28/01/2021

AVERTISSEMENT : Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant. Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuel au sens du règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2). : Le masque barrière n'exonère absolument pas l'utilisateur de l'application des gestes barrières complétés par la mesure de distanciation sociale qui sont essentiels. Les consignes sanitaires sont présentées sur le site du gouvernement français : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
Pour votre santé et celle des autres il est important de respecter cette notice d'utilisation. Malgré tout le soin apporté à la fabrication de ces masques, il appartient au seul utilisateur, et en aucun cas au fabricant de s'assurer de l'adéquation du masque avec les caractéristiques du milieu d'usage. Il convient de suivre scrupuleusement les recommandations et modalités d'usage décrites ci-dessous.

DOMAINE D'APPLICATION ET D'UTILISATION :

Ce masque est destiné au milieu professionnel, comme à la population en général et est exclusivement réservé à des Usages Non Sanitaires. Il est destiné à prévenir les projections de gouttelettes. Si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté, demandez l'avis de votre médecin. Son port limité, permet de constituer une barrière de protection contre une éventuelle pénétration virale dans la zone bouche et nez de son utilisateur ou d'une personne se trouvant à proximité. Ces masques ont pour vocation de vous protéger et de protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques. Notamment des collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail. Ils vous protègent également contre tout contact avec les mains.

RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE DU MASQUE BARRIÈRE :

Le port du masque de taille « Junior » ou par toute personne en situation de handicap, doit faire l'objet d'une observance permanente par une personne qui assiste l'utilisateur.

Il est recommandé de porter le masque sur une peau nue (c'est-à-dire sans présence de cheveux au contact avec la peau de l'utilisateur), et de respecter les étapes suivantes :

- Se laver les mains à l'eau et au savon ou exercer une friction avec une solution hydro alcoolique avant toute manipulation du masque.
- Inspecter le masque et assurez-vous qu'il n'y a pas de trous, déchirures ou dégradations.
- Une fois ajusté, ne plus toucher le masque barrière avec les mains. Chaque fois que le masque barrière est touché, l'utilisateur doit se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique.
- Lorsque vous le portez ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou le menton.
- Vérifiez toujours que le masque est bien ajusté et couvre bien votre nez bouche et menton
- Ne prêtez pas le masque que vous avez mis à une autre personne même si elle vit avec vous.
- Pour une réutilisation du masque, s'assurer que celui-ci ait bien été lavé au préalable selon les recommandations de cette présente notice d'utilisation ;

RETIRER UN MASQUE BARRIÈRE :

Pour ne pas être contaminé lors du retrait d'un masque barrière, il doit être correctement retiré et isolé, pour être lavé même avant de le jeter. Pour cela, il est recommandé de :

- Le cas échéant, au préalable, retirer ses gants de protection ;
- Retirer le masque barrière en saisissant par l'arrière les élastiques du jeu de brides sans toucher la partie avant du masque barrière ;
- Placer le masque barrière à laver dans un contenant spécifique (sac en tissu ou plastique propre) ;
- Se laver les mains à l'eau et au savon ou exercer une friction avec une solution hydro alcoolique ;
- Nettoyer l'extérieur du contenant spécifique avec un produit nettoyant ;

DURÉE D'UTILISATION : Conçu pour être réutilisé et lavé 50 fois maximum.

Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque pendant 4 h
- Quand vous souhaitez boire ou manger
- Quand il devient difficile de respirer
- Si le masque s'humidifie
- Si le masque est endommagé
- Si le masque le masque est déformé et ne tient plus correctement

Le masque barrière doit être lavé à chaque fois qu'il est souillé, mouillé ou mal positionné sur le visage. Il convient de ne pas le mettre en position d'attente sur le front ou le menton pendant et après utilisation.

Durant une même période de 4h, le masque ne peut servir plusieurs fois que s'il est retiré selon les consignes, stocké provisoirement ou accroché pour offrir le moins de contact possible et remis selon les consignes.

ENTRETIEN DES MASQUES : Recommandations ANSM du 20/11/2020

- A domicile, le masque peut être lavé en machine avec une lessive classique, à 40 degrés pendant au moins 30 minutes. Il n'est pas nécessaire de laver les masques séparément : le remplissage à demi-charge du lave-linge permet d'assurer un bon brassage.

- En l'absence de lave-linge, les masques peuvent être lavés à la main avec de l'eau à température adaptée au lavage à la main et avec détergent (savon, produit vaisselle, lessive pour lavage à la main) avec trempage pendant au moins 30mn en évitant tout brossage pour ne pas détériorer les fibres du tissu.

Dans tous les cas le séchage suit immédiatement l'étape de lavage et peut s'effectuer en sèche-linge ou à l'aide d'un sèche-cheveux ou à l'air ambiant. Le repassage est possible sur un masque sec pour éviter une ré-humidification à 110° maximum.

- En blanchisserie industrielle, il est recommandé un cycle de 30 minutes minimum à 60 °C.

Le particulier peut faire retraiter son masque en pressing et blanchisserie qui dispose d'équipements nécessaires ou avoir recours à des laveries automatiques ; les traitements effectués par ces prestataires ou en laverie, n'impliquent pas nécessairement un repassage.

COMPOSITION ET PERFORMANCES DES MASQUES :

Matériaux OEKO-TEX dont les performances ont été mesurées par les laboratoires de L'ITFH – 14 rue de Reculettes- 75013 PARIS

- MASQUE RUKO 2 : 100 % polypropylène 35 g/m², classifié par L'IFTH, dans son rapport du 30/06/2020 –réf : 2020-04-08-039-50 Filtration garantie 50 Lavages avec une performance de filtration de particule **de 100% pour 3µm et une perméabilité à l'air à dépression 100PA de 415 L.m2**. S-1 répond aux exigences et aux normes AFNOR SPEC S76-001 et est classé UNS1 de catégorie 1.

- MASQUE RUKO 4 : 100% coton 115 g/m² + 100% pp, classifié par L'IFTH, dans son rapport du 30/06/2020 –réf : réf 2020-05-20-235-50 Filtration garantie 50 Lavages avec une performance de filtration de particule **de 99% pour 3µm et une perméabilité à l'air à dépression 100PA de 193 L.m2**. S-1 répond aux exigences et aux normes AFNOR SPEC S76-001 et est classé UNS1 de catégorie 1.

STOCKAGE DES MASQUES :

Le masque peut être stocké dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière, dans un endroit sec (-65% d'humidité) et à température comprise entre 5 et 30°.

Nom du fabricant	RUKO SAS
Adresse du fabricant	Rue de l'Yser – 59480 LA BASSEE – France
Référence ou nom commercial du masque	MASQUE RUKO 2 OU RUKO 4/1 LAVABLES

RUKO+

RUKO | rue de l'Yser 59480 LA BASSEE | SAS au capital de 110 000 € | RCS LILLE 498 620 970

